



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

armée de terre

Question écrite n° 18626

Texte de la question

M. François Cornut-Gentile interroge M. le ministre de la défense sur le soutien des matériels les plus anciens des armées. Le parc vieillissant de certains équipements des forces armées constitue un défi technique et financier pour assurer une disponibilité minimale. Il en va ainsi de l'AMX10 RC dont le remplacement dans le cadre du programme SCORPION est sans cesse reporté. En conséquence, il lui demande de préciser les difficultés rencontrées par l'armée de terre pour le soutien de l'AMX10 RC et le coût annuel de ce soutien depuis 2010 au regard de la disponibilité opérationnelle.

Texte de la réponse

Un programme de rénovation de l'ensemble des AMX-10 RC a été conduit jusqu'au mois d'octobre 2010. A l'issue de cette opération, deux phases d'adaptation d'ordre technique de ces matériels ont été lancées : une intégration du réchauffeur et une transformation de la porte pilote ont ainsi été réalisées de décembre 2010 à mai 2012, tandis qu'une modification du système de frein de direction, entamée au mois de septembre 2012, se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2014. Cette succession d'interventions industrielles a eu pour effet une indisponibilité structurelle variant de 5 à 10 % du parc des AMX-10 RC. Elle a par ailleurs imposé une remise à niveau du stock des éléments de rechange, qui devrait être reconstitué en cours d'année 2013. Une amélioration globale de la fiabilité de ces matériels est constatée depuis la réalisation de ces divers aménagements. Le montant des crédits consacrés au soutien des AMX-10 RC s'est élevé à 21,8 M€ en 2010, 12,8 M€ en 2011 et 24,06 M€ en 2012.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentile](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18626

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 février 2013](#), page 1721

Réponse publiée au JO le : [7 mai 2013](#), page 4988